



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

**ADMINISTRATION DU
PERSONNEL ET DROIT SOCIAL DANS
LE SPECTACLE VIVANT**

14H / 2 JOURS

Etre un interlocuteur-ice de confiance auprès des salarié-es et de la présidence / direction d'une structure culturelle

Par [Audrey Boistel](#), titulaire d'un DEA en droit social et spécialiste de l'activité artistique, elle a été de 2019 à 2023 co-directrice adjointe du Ballet du Nord Nord, Centre chorégraphique national à Roubaix.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de/d' :

- Maîtriser les principes fondamentaux du droit du travail
- Identifier les particularités liées au secteur culturel
- Sécuriser la gestion de personnel salarié
- Vérifier les points d'actualité sur l'administration du personnel

Profils concernés et pré-requis

Cette formation s'adresse aux personnes en charge de l'administration, de la production, de la gestion de projet, responsable et représentant-e du personnel d'une structure culturelle (compagnie de spectacle vivant, lieu de diffusion...)

Cette formation ne nécessite aucun niveau de connaissance préalable.

Contenu de la formation

Il pourra être adapté en fonction de la composition du groupe...

Les grands principes du droit du travail

Les critères d'identification du contrat de travail.

Distinction avec le bénévolat

Les différents types de contrats de travail et leurs particularités : CDI et contrats précaires.

Les principales clauses du contrat de travail : La période d'essai, la clause de non concurrence, la clause d'exclusivité...

La gestion du personnel

Fiche de poste : oui ou non ?

Quelques principes relatifs à la durée du travail et décompte du temps de travail

Entretiens annuels ou biannuels

Formation professionnelle...

Droit du travail et particularités liées au secteur culturel

Embauche et secteur culturel.

La présomption de salariat pour les artistes du spectacle.

Les formalités liées à l'embauche d'intermittents du spectacle.

Les institutions sociales

Les différentes conventions collectives du secteur culturel.

Modalités pédagogiques

Cette formation alterne **exposé théorique** (apports théoriques, pédagogie interrogative) et **étude de cas pratiques**. La **pédagogie active est priorisée**, par des cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque personne suivant la formation). Les **supports pédagogiques et/ou les références bibliographiques** sont fournis à chaque participant-e pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

Modalité d'accès, de suivi et d'évaluation

Avant la formation, chaque personne souhaitant participer à la formation est invitée à compléter un questionnaire de positionnement permettant d'exprimer directement à la responsable pédagogique sa situation et ses attentes.

Une feuille de présence est signée par demi-journée pour les formations en présentiel.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide d'auto-diagnostic, de mises en situation, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition des personnes ayant participé à la formation.

Une attestation de fin de formation est remise aux personnes ayant assidument participé à la formation.

Une évaluation « à froid » est réalisée environ 3 mois après la fin de la formation pour appréhender les résultats de la formation.

Moyen et accessibilité

Taille du groupe : entre 4 et 10 personnes.

En dessous de ce seuil, Filage se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation. Une session de formation peut être programmée dès lors qu'un groupe de 4 personnes se crée. Si cette formation n'apparaît pas encore dans notre calendrier, n'hésitez pas à nous appeler !

La formation se déroulera de préférence en Présentiel

En fonction du nombre et de la composition des stagiaires, elle se tiendra dans les locaux d'une autre structure lilloise partenaire (à déterminer).

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil. Les salles de formation sont équipées de tableaux, moyens de projection, accès au Wifi (dans la majorité des cas).

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans certaines salles de nos structures partenaires. Contactez-nous pour que nous prenions les dispositions nécessaires pour vous accueillir au mieux. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Filage est doté d'une **référente handicap** et peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Tarifs et modalités d'inscription

Tarif par personne : 600€ HT + 120€ (TVA 20%) = 720 € TTC

Prise en charge et financement : Contactez-nous, nous pouvons vous conseiller sur les possibilités de prise en charge en lien avec nos partenaires réguliers ([AFDAS](#), [Pôle Emploi](#)...). (Attention les délais de traitement des demandes de prise en charge des opérateurs publics peuvent varier de 2 à 4 semaines).

Date limite d'inscription : inscription définitive au plus tard 8 jours avant le début de la formation, selon nos [Conditions générales de vente](#).

Contact : Anne-Sophie MELLIN responsable des formations et référente handicap

03 20 47 81 72 – formation@filage.fr

FILAGE – 7b rue de Trévisse, Lille (59) – NDA : 32 59 10645 59 – Siret : 892 090 424 000 11

[RETROUVEZ L'ENSEMBLE DU PROGRAMME DES FORMATIONS SUR WWW.FILAGE.FR](http://WWW.FILAGE.FR)